

Gérer ses collections dans un contexte de pandémie

1. Faut-il désinfecter préventivement les collections ?

La perspective du déconfinement et de la reprise du travail dans les meilleures conditions possibles peut nous amener à nous interroger sur les éventuels traitements à mettre en place pour les œuvres et les espaces dans lesquels elles sont conservées.

Différentes études scientifiques¹ se sont intéressées à la durée d'infectiosité du virus SARS-CoV-2, responsable de la maladie Covid-19, sur les surfaces. Celle-ci est variable selon la nature des matériaux considérés et les conditions environnementales, mais ne semble pas excéder quelques jours. En outre, la transmissibilité du virus aux personnes qui entreraient en contact avec des surfaces infectées n'est pas démontrée dans ces études scientifiques, faute de données : la dose de virus infectante n'est pas connue à ce jour².

La période de confinement observée en France étant largement supérieure à la durée de vie maximale du virus dans des conditions optimales de développement, **le risque d'une contamination par manipulation des œuvres est donc peu probable** puisque les espaces dans lesquels elles sont conservées n'ont pas été fréquentés pendant cette période.

Pour l'heure, il n'est donc ni nécessaire, ni recommandé, de procéder à un traitement de désinfection préventif des collections ; un tel traitement risquerait, selon la nature des produits employés, de menacer l'intégrité physique de celles-ci.

2. Mesures préventives dans le cadre de la reprise progressive des activités (hors publics)

La reprise progressive de certaines activités nécessitant la présence de personnel implique que des protocoles sanitaires stricts soient développés au sein de chaque musée. Ces protocoles permettront de limiter la propagation du virus au sein du personnel. Il convient donc d'y intégrer des règles concernant pour la gestion des œuvres qui, lors des manipulations peuvent être un vecteur de contamination : mouvements d'œuvres, chantier des collections, restauration, etc.

Il convient en outre de rappeler que les collections sont *a priori* manipulées avec des gants ou, à défaut, avec des mains propres.

1 Parmi les plus fréquemment relayées : « Persistence of coronaviruses on inanimate surfaces and their inactivation with biocidal agents » publiée dans *The Journal of Hospital Infection* le 6 février 2020 et « Aerosol and Surface Stability of SARS-CoV-2 as Compared with SARS-CoV-1 » publiée dans *The New England Journal of Medicine* le 17 mars 2020.

2 Interview d'Astrid Vabret, chef du service de virologie du CHU de Caen, pour l'article « Coronavirus : combien de temps reste-t-il infectieux sur des surfaces ? » paru dans *Le Monde*, 26 mars 2020
https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/03/26/coronavirus-combien-de-temps-le-sars-cov-2-reste-t-il-infectieux-sur-des-surfaces_6034549_4355770.html (consulté le 17 avril 2020)

Il est évidemment recommandé de poursuivre et de renforcer la mise en œuvre de protocole de manipulation au moment du déconfinement :

- rédiger une note écrite diffusée à l'ensemble du personnel sur les modalités de manipulation des œuvres ;
- mettre à disposition des EPI complets pour les agents : masques, gants, surchaussures et blouses/combinaisons en Tyvek®, en nombre suffisant et rappeler les règles d'usage ;
- veiller à la bonne gestion des déchets produits par le remplacement régulier des EPI ;
- Assurer une désinfection régulière de l'ensemble des surfaces de travail et de tous les outils utilisés par un produit biocide type Vitalub®, Anyos® ou équivalent.
- En cas de suspicion de manipulation d'une œuvre par du personnel contaminé non protégé : isoler l'œuvre en quarantaine pour une durée de 10 jours. Si possible, interdire l'accès aux zones suspectées d'être contaminées et attendre au moins 24 h avant de procéder au nettoyage et à la désinfection de ces zones.
- Veiller à renouveler l'air régulièrement dans les espaces de quarantaine. À défaut, si aucune fenêtre ne peut être ouverte et que votre quarantaine bénéficie d'un système de traitement d'air indépendant, régler le système de climatisation en tout air neuf.
- Si un traitement de désinfection devait être engagé sur un objet, contacter un restaurateur qualifié.

3. Mesures préventives dans le cadre de la réouverture aux publics

Dans la perspective d'une future ouverture des musées aux publics, outre les mesures sanitaires qui seront prises par l'établissement pour assurer la sécurité de son personnel et de ses visiteurs, il conviendra de renforcer la surveillance et sensibiliser les publics pour éviter que les visiteurs ne touchent les vitrines ou les œuvres et de renforcer la fréquence de l'entretien en fonction des besoins. Un soin particulier devra être apporté aux points de contacts (poignées de portes, rampes, mains courantes...). **Comme en temps normal, les produits employés ne devront pas nuire à la bonne conservation des œuvres. Il est à noter que la désinfection par nébulisation des espaces publics dans lesquels des œuvres sont exposées pourrait être dommageable.** Sur ce point le Département de la conservation préventive reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

[Marie Courselaud, Juliette Rémy](#)

Département de la conservation préventive
C2RMF

Pour aller plus loin

- Recommandations pour la conservation des collections de musée faites par l'ICOM dans le contexte de la pandémie de Covid-19 : <https://icom.museum/fr/covid-19/ressources/recommandations-pour-la-conservation/>
- « Prendre soin des collections patrimoniales pendant la pandémie de Covid-19 », par l'Institut canadien de conservation : <https://www.cac-accr.ca/fr/covid-19/>
- Evaluation des risques pour les collections patrimoniales, par l'ICCROM : <https://www.iccrom.org/tools-identifying-risks-monitoring-impacts-assessing-needs>